



Compte Rendu Réunion Ordinaire du Comité Directeur du 02 décembre 2025

Pages : 1/2

Rédacteur : Responsable Administratif

Date et heure : Visioconférence du 02 décembre de 19h à 21h

Émargement

Présents avec droit de vote :

Prébagarane BALANE (PB), Président ;
Jubaid AHAMED (JA), Président Commission Financière et commission des EDF.
Pooja BALANE (PB)
Deva AMIRDALINGAME (DA)
Sonia ZAMAN (SZ)
Asif ZAHIR (AZ)
Sumon AZIZUL HOQUE MD (SA), Président Commission de Surveillance des élections
Preethy NAVANEETHA RAJU (PN) Trésorier adj
Parvati LUSHAI (PL) (arrivée à 19h32), Présidente Commission de Formation
Fatema KHATUN (FK) (arrivée à 20h11), Présidente Commission de la Communication
Roselyne GOMES (arrivée à 19h34), Présidente Commission Développement

Absents excusés :

Patricia CLEMENT (PC, Secrétaire Générale), Présidente Commission Ethique et Responsable Ethique
Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier,
Nanon LE BRETON GIRVEAU (NL) Secrétaire adj
Guru Murthy PALANI (GP) Vice-président

Absents non-excusés :

Michel SARAVANAN (MS)
Clémence VETEL (CV)

Présents sans droit de vote :

Saravanan DURAIRAJ (SD), Directeur Général
Lise MATANGA (LM), Responsable Administratif et Financière

19h05 : 8/17 présents. Le quorum est atteint donc le Comité Directeur peut délibérer.

1. Point Financier – Clubs non à jour

Le président de la commission financière informe le Comité Directeur qu'il s'est rapproché des clubs qui ne sont pas encore à jour de leur situation financière.

Les clubs concernés ont indiqué qu'ils régulariseront leurs dettes avant le 31 décembre 2025.

À défaut, les clubs qui ne seront pas à jour à cette date seront rétrogradés en division 3 pour la saison 2026.

S'ils souhaitent participer au championnat en 2026, ils devront impérativement régulariser l'ensemble de leurs dettes de l'année 2025.

Le Comité Directeur en prend acte et approuve à l'unanimité.

2. Point championnat 2025-2026

Le Comité Directeur valide, **par 7 voix « Pour » et 1 « Contre »**, le palmarès de la saison 2025 ainsi que la présentation des compétitions de la saison 2026. Concernant les règlements du championnat 2026, ils seront mis à jour par le Directeur Général et le Responsable Développement. Les règlements seront transmis aux membres du Comité Directeur au plus tard le 20 décembre 2025.



Une réunion extraordinaire du Comité Directeur en visioconférence est prévue le 9 janvier 2026 afin de valider les règlements du championnat, l'éligibilité des clubs ainsi que la fiche d'inscription pour la saison 2026.
La fiche d'inscription au championnat pour la saison 2026 sera adressée aux clubs le 15 janvier 2026, avec une date limite d'inscription fixée au 31 janvier 2026 à 12h00.

Le Comité Directeur en prend acte.

3. Saison 2026 – Organisation des championnats, autonomie de France Cricket et répartition des budgets (IDF + Comités départementaux)

Le président de France Cricket a répondu aux courriels du président de la Ligue Île-de-France envoyés les 18 et 30 novembre. Une réunion est prévue le 12 décembre 2025 entre le Directeur Général, les présidentes et présidents des Comités départementaux ainsi que le président de la Ligue Île-de-France.

Par ailleurs, une réunion d'information sera programmée vers la fin janvier 2026 avec l'ensemble des présidentes et présidents des clubs affiliés à France Cricket.

Le Comité Directeur en prend acte.

4. Point des Commissions

Le président informe que quatre commissions sont actuellement sans présidence : la Commission sportive, la Commission de discipline, la Commission Jeunes et la Commission Féminine.

Sonia Zaman se porte candidate à la présidence de deux commissions : la Commission Jeunes et la Commission Féminine. Concernant la Commission sportive et la Commission de discipline, le Directeur Général assurera l'intérim.

Abina IT préparera le processus de vote en ligne pour ces deux commissions.

Le Comité Directeur en prend acte.

5. Validation achat de matériel – Saison 2026

Le projet de partenariat entre France Cricket et SG est validé à l'unanimité. Le président précise que, conformément aux clauses établies, Praneeth Jangili, à l'origine de ce partenariat, percevra 10 %.

6. Validation du plan fédéral de prévention des violences

Le plan fédéral de prévention des violences a été établi et les modifications demandées par le ministère ont été intégrées par le conseil juridique de France Cricket.

Nanon Le Breton a été désignée « référente » du plan fédéral de prévention des violences. Le document sera transmis à l'ensemble des clubs affiliés une fois validé par le ministère des Sports.

Le Comité Directeur prend acte.

Programmation des prochains CD

Une réunion extraordinaire du Comité Directeur se tiendra en visioconférence le 9 janvier, de 19h00 à 21h00.
Une réunion en présentiel aura lieu le samedi 31 janvier, de 14h00 à 17h00, au bureau de France Cricket.

Dates prévisionnelles et modifiables :

- Comité Directeur : vendredi 13 mars 2026 à 18h00
- Assemblée Générale : samedi 11 avril 2026 à 15h00

Fin de réunion du CD à 20h20

